

Rougier obtient au Cameroun la certification FSC®

Paris, le 25 mars 2013 – Rougier, acteur majeur des bois tropicaux certifiés africains, annonce l'obtention de la certification FSC® (Forest Stewardship Council®) pour 3 concessions forestières situées dans le massif forestier de Mbang au Sud Est Cameroun et gérées par sa filiale SFID (Société Forestière et Industrielle de la Doumé).

Mobilisée depuis plusieurs années autour de cet objectif, la SFID vient d'obtenir le certificat FSC® de bonne gestion forestière [FSC-C014550] délivré par Rainforest Alliance pour les UFA (Unité Forestière d'Aménagement) 10 038, 10 056 et 10 054 représentant un total de 285 667 hectares de forêts.

L'obtention de cette certification démontre l'engagement continu des équipes de Rougier au Cameroun en matière de bonne gestion forestière. Cette certification ouvre de nouvelles perspectives en permettant désormais à Rougier de proposer aux marchés une gamme complète de produits certifiés FSC avec déclaration FSC 100% :

- Des grumes et sciages dans toutes les essences traditionnelles présentes au Cameroun,
- Mais également une grande variété de produits transformés (lamellés-collés aboutés, lames de terrasse, lambourdes avec marquage CE, bâtons ronds, blocs massifs aboutés avec certification KOMO) dans différentes essences et notamment : ayous, sapelli, tali, fraké, okan, etc.

Reconnue internationalement, la certification de gestion forestière responsable FSC® est le plus haut niveau d'engagement reconnu par les grandes ONG environnementales dans la filière des bois tropicaux. A l'heure où le règlement bois de l'Union Européenne (FLEGT) entre en vigueur, la certification FSC va au-delà des exigences de légalité en garantissant aux clients que les concessions forestières dont sont issus les bois commercialisés sont gérées de manière responsable selon des critères sociaux et environnementaux stricts.

La démarche FSC® s'inscrit dans la stratégie globale de Rougier en matière de gestion responsable des forêts pour affirmer l'engagement du Groupe dans la traçabilité des produits, le renouvellement des ressources, ou encore le développement local.

Précurseur dans le Bassin du Congo, Rougier est en mesure de garantir à ses clients que 100% des surfaces forestières gérées par le groupe bénéficient d'une légalité et traçabilité attestées par des tierces parties indépendantes.

A travers ce processus, Rougier entend répondre à la demande croissante des marchés internationaux en matière de garanties environnementales et sociales.

Francis Rougier, Directeur Général de Rougier, affirme : « Rougier a engagé depuis longtemps un processus volontaire de certification dans lequel le Groupe investit de façon importante afin de valoriser ses productions sur les différents marchés internationaux. Par nos efforts en faveur de la certification, nous souhaitons conforter nos positions sur les marchés en développement des produits certifiés. Cette démarche nous permet de nous démarquer de la concurrence, et nous aide à renforcer l'image de Rougier ».



Fondé en 1923, le groupe Rougier est un leader des bois tropicaux certifiés africains. Le groupe opère autour de trois activités : Rougier Afrique International (exploitation de forêts naturelles, transformation industrielle et commerce international), Lignafrika (étude, gestion et investissements dans les plantations forestières industrielles en Afrique), Rougier Sylvaco et Rougier Panneaux (importation et distribution en France de bois de toutes origines).
www.rougier.fr



ALRGR Isin : FR0000037640
LISTED Reuters : ALRGR.PA
NYSE Bloomberg : ALRGR:FP
ALTERNEXT

Contact :

Cyril Combe
cyril.combe@calyptus.net
Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68